

MICHEL DE MONTAIGNE
ESSAYS

Book 2 · Chapter 23



Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on September 1, 2021

HYPERESSAYS is a project to bring a complete hypertext edition of Michel de Montaigne's *Essays* to the web. More information at www.hyperessays.net

BORDEAUX-2-23-20210901-105310

Des mauvais moyens employez à bonne fin

A IL SE TROUVE une merveilleuse relation et correspondance, en ceste universelle police des ouvrages de nature : qui montre bien qu'elle n'est ny fortuite ny conduite par divers maistres. Les maladies et conditions de nos corps, se voyent aussi aux estats et polices : les royaumes, les republicques naissent, fleurissent et fanissent de vieillesse, comme nous. Nous sommes subjects à une repletion d'humeurs inutile et nuisible, soit de bonnes humeurs, (car cela mesme les medecins le craignent : et par ce qu'il n'y a rien de stable chez nous, ils disent que la perfection de santé trop allegre et vigoureuse, il nous la faut essimer et rabatre par art, de peur que nostre nature ne se pouvant rassoir en nulle certaine place, et n'ayant plus où monter pour s'ameliorer, ne se recule en arriere en desordre et trop à coup : ils ordonnent pour cela aux Atletes les purgations et les saignées, pour leur soustraire ceste superabondance de santé) soit repletion de mauvaises humeurs, qui est l'ordinaire cause des maladies.

A De semblable repletion se voyent les estats souvent malades : et a lon accoustumé d'user de diverses sortes de purgation. Tantost on donne congé à une grande multitude de familles, pour en descharger le païs, lesquelles vont chercher ailleurs où s'accommoder aux despens d'autrui. De ceste façon nos anciens Francons partis du fons d'Alemaigne, vindrent se saisir de la Gaule, et en deschasser les premiers habitans : ainsi se forgea ceste infinie marée d'hommes, qui s'escoula en Italie sous Brennus et autres : ainsi les Gots et Vuandales : comme aussi les peuples qui possèdent à present la Grece, abandonnerent leur naturel païs pour s'aller loger ailleurs plus au large : et à peine est il deux ou trois coins au monde, qui n'ayent senty l'effect d'un tel remuement. Les Romains bastissoient par ce moyen leurs colonies : car sentans leur ville se grossir outre mesure, ils la deschargeoient du peuple moins necessaire, et l'envoyoient habiter et cultiver les terres par eux conquises. Par fois aussi ils ont à escient nourry des guerres avec aucuns leurs ennemis, non seulement pour tenir leurs hommes en haleine, de peur que l'oysiveté mere de corruption, ne leur apportast quelque pire inconvenient :

▣ *Et patimur longæ pacis mala, sævior armis
Luxuria incumbit.*

A Mais aussi pour servir de saignée à leur Republique, et esvanter un peu la chaleur trop vehemente de leur jeunesse : escourter et esclaircir le branchage de ce tige abondant en trop de gaillardise : à cet effect se sont ils autrefois servis de la guerre contre les Carthaginois.

A Au traité de Bretigny, Edouard troisieme Roy d'Angleterre, ne voulut comprendre en cette paix generale, qu'il fit avec nostre Roy, le different du Duché de Bretagne, affin qu'il eust où se descharger, de ses hommes de guerre, et que cette foule d'Anglois, dequoy il s'estoit servy aux affaires de deça, ne se rejeust en Angleterre. Ce fut l'une des raisons, pourquoy nostre Roy Philippe consentit d'envoyer Jean son fils à la guerre d'outremer : à fin d'emmener quand et luy un grand nombre de jeunesse bouillante, qui estoit en sa gendarmerie.

A Il y en a plusieurs en ce temps, qui discourent de pareille façon, souhaitans que cette esmotion chaleureuse, qui est parmy nous, se peust deriver à quelque guerre voisine, de peur que ces humeurs peccantes, qui dominant pour cette heure nostre corps, si on ne les escouille ailleurs, maintiennent nostre fiebvre tousjours en force, et apportent en fin nostre entiere ruine : Et de vray, une guerre estrangere est un mal bien plus doux que la civile : mais je ne croy pas que Dieu favorisast une si injuste entreprise, d'offencer et quereler autruy pour nostre commodité.

▣ *Nil mihi tam valdè placeat Rhamnusia virgo,
Quòd temerè invitis suscipiatur heris.*

A Toutesfois la foiblesse de nostre condition, nous pousse souvent à cette necessité, de nous servir de mauvais moyens pour une bonne fin. Lycurgus, le plus vertueux et parfait legislateur qui fut onques, inventa cette tres-injuste façon, pour instruire son peuple à la temperance, de faire enyvrer par force les Elotes, qui estoient leurs serfs : à fin qu'en les voiant ainsi perdus et ensevelis dans le vin, les Spartiates prinsent en horreur le desbordement de ce vice.

A Ceux là avoient encore plus de tort, qui permettoient anciennement que les criminels, à quelque sorte de mort qu'ils fussent condamnez, fussent deschirez tous vifs par les medecins, pour y voir au naturel nos parties interieures, et en establir plus de certitude en leur art : car s'il se faut desbaucher, on est plus excusable, le faisant pour la santé de l'ame, que pour celle du corps : comme les Romains dressoient le peuple à la vaillance et au mespris des dangers, et de la mort, par ces furieux spectacles de gladiateurs et escrimeurs à outrance, qui se combattoient, détailloient, et entretuoient en leur presence :

▣ *Quid vesani aliud sibi vult ars impia ludi,
Quid mortes juvenum, quid sanguine pasta voluptas?*

▣ Et dura cet usage jusques à Theodosius l'Empereur.

▣ *Arripe dilatam tua dux in tempora famam,
Quodque patris superest successor laudis habeto,
Nullus in urbe cadat, cujus sit poena voluptas,
Jam solis contenta feris infamis arena,
Nulla cruentatis homicidia ludat in armis.*

A C'estoit à la verité un merueilleux exemple, et de tres-grand fruit, pour l'institution du peuple, de voir tous les jours en sa presence, cent, deux cents, voire mille couples d'hommes armez les uns contre les autres, se hacher en pieces, avec une si extreme fermeté de courage, qu'on ne leur vist lascher une parolle de foiblesse ou commiseration, jamais tourner le dos, ny faire seulement un mouvement lasche, pour gauchir au coup de leur adversaire : ains tendre le col à son espee, et se presenter au coup. Il est advenu à plusieurs d'entre eux, estans blessez à mort de force playes, d'envoyer demander au peuple, s'il estoit content de leur devoir, avant que se coucher pour rendre l'esprit sur la place. Il ne falloit pas seulement qu'ils combattissent et mourussent constamment, mais encore allegrement : en maniere qu'on les hurloit et maudissoit, si on les voyoit estriver à recevoir la mort.

B Les filles mesmes les incitoient :

B *consurgit ad ictus,
Et quoties victor ferrum jugulo inserit, illa
Delitias ait esse suas, pectusque jacentis
Virgo modesta jubet converso pollice rumpi.*

A Les premiers Romains employoyent à cet exemple les criminels : Mais depuis on y employa des serfs innocens, et des libres mesmes, qui se vendoyent pour cet effect : B jusques à des Senateurs et Chevaliers Romains : et encores des femmes :

B *Nunc caput in mortem vendunt, et funus arenæ,
Atque hostem sibi quisque parat cum bella quiescunt.*

B *Hos inter fremitus novósque lusus,
Stat sexus rudis insciusque ferri,
Et pugnas capit improbus viriles.*

A Ce que je trouverois fort estrange et incroyable, si nous n'estions accoustumez de voir tous les jours en nos guerres, plusieurs miliasses d'hommes estrangers, engageants pour de l'argent leur sang et leur vie, à des querelles, où ils n'ont aucun interest.